

225C0659
FR0000054215-OP003-AS02

16 avril 2025

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société

UNIBEL
(Euronext Paris)

Complément à D&I 225C0553 du 25 mars 2025

- 1- Le 16 avril 2025, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société UNIBEL, en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 25 mars 2025, par BNP Paribas agissant pour le compte de la société anonyme Comptoir Général des Fromagers Français¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet A2EF, représenté par Madame Sonia Bonnet-Bernard, mandaté le 16 janvier 2025, par le conseil de surveillance de la société UNIBEL (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société UNIBEL en date du 25 mars 2025, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

- 2- Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Société contrôlée par le concert composé des familles Fiévet, Sauvin et Dufort.